



**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
FINANCIÈRE
2017**

Samedi 18 Mars 2017 – Saint-Etienne (Loire)



Ouverture de séance

➤➤ Marcel Ferrari souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée et donne la parole à Vincent Guarneri Président du Comité Départemental de la Loire : "merci d'être présents aujourd'hui pour cette Assemblée Générale. Un grand merci à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de nous avoir choisis pour cet événement et vous êtes toujours les bienvenus en Terre Ligérienne. Un grand merci à tous ceux qui nous ont permis d'organiser dernièrement un Championnat de France de cross-country extraordinaire. C'est tous ensemble que nous avons pu mener à bien un très bel événement. La FFA nous a d'ailleurs indiqué que ce Championnat allait servir de référence pour les futurs Championnats de France de cross. Merci encore et bons travaux."

Marcel Ferrari : "c'est la 3ème fois que nous venons à Saint Etienne. Pour cette année, la question pratique l'a emporté, mais nous devons trouver une manière d'organiser nos futures Assemblées Générales. En Rhône-Alpes, nous allions chaque année dans un département différent afin de tourner. Compte tenu de la superficie de la nouvelle Ligue, il semble que ce sera délicat de procéder de la même façon.

En attendant la commission de vérification des pouvoirs, je passe la parole à Alain Martres, Vice-Président Délégué de la Ligue.

Alain Martres : "bonjour à toutes et à tous. Je suis là aujourd'hui avec la double casquette de

Vice-Président Délégué de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes, et représentant du Bureau Fédéral.

A ce double titre, je peux dire le plaisir que j'ai eu d'assister à la fois aux Championnats de France espoirs et nationaux à Lyon, aux Championnats de France de cross-country à Saint Galmier, et également la semaine dernière aux championnats de France de semi-marathon à Bourg-en-Bresse. Ces trois événements étaient parfaitement organisés. Vincent Guarneri l'a dit, les Championnats de France de Saint Galmier sont une référence et vont le rester. Merci à tous les organisateurs et tous les bénévoles.

Bonne assemblée à toutes et à tous."

Marcel Ferrari indique que l'Assemblée d'aujourd'hui a pour but la validation des bilans financiers 2016 et du budget prévisionnel 2017.

Commission de vérification des pouvoirs

➤➤ Danielle Corgier, Présidente de la CSR de la Ligue, rapporte qu'à 10h00, 170 clubs sont présents ou représentés sur les 213 que compte la Ligue, représentant 29 470 voix sur 32 083 (soit 91.25 %) et informe le Président Marcel FERRARI, que le quorum est largement atteint.

L'Assemblée Générale peut donc valablement statuer.

ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES D'ATHLETISME

Marcel Ferrari



➤ C'est la première Assemblée Générale de la nouvelle Ligue Auvergne Rhône-Alpes.

Il est vrai que nous avons eu une assemblée générale récemment et nous avons l'impression d'aller d'assemblée en assemblée.

Celle d'aujourd'hui est réservée à la validation des finances mais également à une première présentation du projet de Ligue.

Nous avons mené à bien notre fusion. Bon an mal an, tout le monde est rentré dans le vif du sujet. L'absorption, la rapidité de la fusion, a créé quelques distorsions, et je pense qu'il nous faudra un peu de temps pour avoir un fonctionnement normal. Quoi qu'il arrive, il faudra bien trouver une certaine harmonie et surtout que tout le monde se sente partenaire à l'intérieur et animateur de tout ce territoire Auvergne Rhône-Alpes.

Il faudra trouver un rythme. Pour cela, chacun devra y mettre du sien puisque pour avoir cette harmonie, il faut que tous les partenaires soient d'accord dans le bon sens. Il n'y a plus d'Auvergne, il n'y a plus de Rhône-Alpes, mais il y a Auvergne Rhône-Alpes.

C'est la seule entité que nous avons aujourd'hui et petit à petit il faudra que cette ligue se mette en ordre de marche.

Le calendrier sportif n'a pas attendu et il a fallu mettre en place les compétitions, à priori sans trop de difficultés. Depuis 2002, nous étions dans la même interrégion nous avons pu organiser très souvent ensemble, notamment par le fait qu'il n'y avait pas de salle en Rhône-Alpes.

Les seules difficultés, il est vrai, ce sont les répétitions et les déplacements.

À la demande de la Fédération, les championnats régionaux ont remplacé les interrégionaux et nous devons trouver un niveau intermédiaire pour que tout le monde soit dans une logique de 3 niveaux. Nous avons donc créé des zones. Beaucoup d'idées ont été proposées et au final, nous avons retenu 2 zones et ce qui nous a guidé, c'est le fait qu'il y avait deux salles. Mais nous n'avons pas raisonné uniquement sur ces deux salles, car cela aurait créé des déséquilibres pour les compétitions estivales ou à d'autres moments.

Nous ferons un bilan en fin d'année. Cela nous permettra de réfléchir aux améliorations éventuelles.

La Ligue Aura est une belle machine, vous avez dû le constater surtout au niveau des résultats sportifs.

Que ce soit sur le total des podiums ou à la placing table, la Ligue est très en avance et a encore gagné quelques points cette année, par rapport à l'année dernière où j'avais déjà fait un état statistique avec les deux ligues cumulées.

Il nous faut maintenant établir une liaison avec tout le monde et en ce qui me concerne, il faut que je connaisse un peu mieux le territoire. Il y a des secteurs que je ne connais pas du tout, à moi, à nous au niveau du Comité Directeur et des personnes qui gèrent cette grande Ligue d'aller au-devant et d'aller discuter avec chacun, de voir ce qui peut être des freins ou des avantages et améliorer notre politique future.

Nous avons 30 000 licenciés environ et il faut animer tout ce monde. Le projet que je vous présenterai sera une étape importante pour notre grande Ligue.

Merci à tous de mettre un peu du vôtre, c'est ce que vous faites depuis longtemps, mais il faut que nous fassions un petit effort supplémentaire pour relancer la machine afin qu'on en tire un bénéfice.

Merci de votre attention.

PRESENTATION DES BILANS FINANCIERS DES LIGUES D'Auvergne ET DE RHONE-ALPES

➤ *L'intégralité des différents bilans présentés sont consultables en annexes*

Marcel Ferrari indique que c'est l'assemblée actuelle qui votera les bilans des deux Ligues, puisqu'il n'y a plus qu'une entité et qu'il n'est pas possible de séparer l'assemblée.



BILANS FINANCIERS DE LA LIGUE D'Auvergne

Xavier Demay, Trésorier Général

➤ Pour compléter les propos de Marcel Ferrari, nous allons dérouler les comptes de l'Auvergne. Puis nous aurons la lecture du rapport du commissaire aux comptes de

l'Auvergne et nous passerons à l'approbation des comptes de l'Auvergne.

Nous ferons la même chose pour la Ligue Rhône-Alpes.

Ensuite, nous approuverons l'affectation des résultats, puis vote du prochain commissaire aux comptes et ensuite nous présenteront le budget prévisionnel 2017.

Concernant l'Auvergne, le déroulé de la présentation est le suivant :

Ressources associatives :

Les subventions ont diminué d'environ 20 000 €. Les plus grosses dettes sont celles du CNDS de 11 000 €, suivi de l'arrêt des emplois tremplin avec le départ de Thimothée Delprat. Au niveau des cotisations, nous sommes en hausse de 19 000 €, liée à la hausse de nos licences et aussi le recalcul des cotisations suite à l'harmonisation entre les deux Ligues. Cela a apporté un bénéfice côté Auvergne, et par conséquent un petit déficit côté Rhône-Alpes.

Les lignes budgétaires Marche Nordique et Athlé Santé qui sont en baisse puisque n'ayant plus l'emploi de Thimothée, nous avons tourné un peu sur l'emploi de Thierry Lauron et de Jérôme Bichoffe, mais surtout la participation de Brigitte Fadi.

Activités globale :

10 000 € de marchandises, ce sont les buvettes sur les différents championnats et les 1500 € qui sont en dette, c'est le kid stadium qui a moins marché, suite au départ de Jérôme Bichoffe en fin d'année.

On se retrouve donc avec des produits en baisse de 4%, entre 2015 et 2016.

Charge de fonctionnement

Sont en hausse de 6 %. Nous sommes passés de 155 000 € à 164 000 €. Cette hausse s'explique surtout les déplacements liés principalement à la préparation de la fusion des Ligues.

Impôts et Taxes

+ 93 % s'expliquent par le fait qu'en 2015 nous avions des annulations de provisions puisque nous n'étions plus assujettis à une taxe. Nous nous sommes donc retrouvés en 2016 dans une situation normale de ce que l'on devait payer.

Charges de personnel

En baisse de 16%, suite à deux départs Annick qui est partie à la retraite en Juin et Jérôme Bichoffe, tout début décembre. Cela représente 18 000 € entre 2015 et 2016.

Synthèse des charges de personnel

On reprend la synthèse, baisse des salaires bruts, mais les charges sociales se sont retrouvées augmentées, puisque toutes les indemnités que nous avons dû verser suite à ces départs ont été, elles, soumises à charge sociales.

La mise à disposition du stadium représente 81 732 pour l'année 2016 contre 81 815 sur l'année 2015.

Résultats courant non financier

Nous sommes en légère perte de 1 689 € par rapport à un résultat de 47 000 € l'année précédente

Résultat financier

Le résultat financier qui représente nos placements montre que l'on a perçu 4 779 € contre 4530 € et donc nous avons bien utilisé la trésorerie au niveau des placements

Résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice est bénéficiaire de 2 764 € soit l'équilibre, contre une perte de 35 098 € en 2015. Pour rappel, la perte en 2015 était liée au don de l'écran géant, qui a coûté 80 000 €, par la Ligue au Stadium Jean Pellez.

Bilan au 31/12/2016

On voit que la Ligue d'Auvergne apporte au 31/12/2016 une trésorerie de 239 000 € à Auvergne Rhône-Alpes.

En même temps elle a apporté des dettes de 109 000 € qui représentent surtout à l'instant T des dettes sociales, fiscales et fournisseurs courants.

Au niveau des créances, ce sont surtout les clubs qui devaient 129 000 € à ce moment et nous avons apportés de l'immobilisation, cela concerne le matériel sportif comme les centrales de faux départ, les panneaux électriques, tout le matériel que nous avons l'habitude d'utiliser a été apporté à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.

Eric Mas, Commissaire aux Comptes de la Ligue Auvergne d'Athlétisme

En ma qualité de commissaire aux comptes et en réponse à votre demande, nous avons effectué un audit des comptes relatifs à la période du 1er janvier au 31 décembre 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sur la base de notre audit, les comptes présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs et au regard des règles et principes comptables français, le patrimoine et la situation financière de l'entité au 31 décembre 2016, ainsi que le résultat des opérations pour l'exercice écoulé.

APPROBATION DES COMPTES 2016 DE LA LIGUE D'Auvergne D'ATHLETISME

Marcel Ferrari propose que les votes de l'Assemblée se fassent à mains levées puisqu'ils ne portent pas sur des personnes. Ce principe est acquis par l'Assemblée, personne ne s'y opposant.

Marcel Ferrari met aux voix (à main levée) l'approbation des comptes de la Ligue d'Auvergne.

Les comptes 2016 de la Ligue d'Auvergne d'Athlétisme sont adoptés à l'unanimité



BILANS FINANCIERS DE LA LIGUE RHÔNE-ALPES

Marie-Claude Léonard, Trésorière Générale

>> Présentation comptable :

Charges :

Le total des charges, pour l'année 2016, s'élève à 1 080 760. Il reprend les achats, les services extérieurs, les autres services extérieurs, les impôts et taxes, la masse salariale, les autres charges de gestion courante, les frais financiers, les charges exceptionnelles et les amortissements.

Recettes et produits :

Les produits représentent un total de 1 107 745 €.

Résultats

Il est bénéficiaire de 26 958 €

Afin de préciser les comptes de résultats, une présentation analytique est faite.

La fusion nous a amenés à opter pour la méthode préconisée par la FFA et appliquée auparavant par la LAA pour la constatation des produits licences. De ce fait les licences du dernier quadrimestre 2016 ne sont retenues que pour 1/3 de leur valeur dans le bilan 2016

Les 2/3 restants sont admis en produits d'avance sur l'exercice comptable 2017. L'impact sur les produits de l'exercice 2016 s'élève à -196 648 € qui sont reportés sur l'exercice 2017.

Pour rester en conformité avec le budget prévisionnel 2016, les données chiffrées présentées ne tiennent pas compte de cette nouvelle méthode.

Présentation de l'évolution depuis 2013

On constate un bénéfice sur les résultats de 142 118 € et une évolution de la masse salariale de 297 000 €. Ils correspondent essentiellement à l'année d'organisation des championnats du monde. La masse salariale correspond à l'embauche de personnel pour faciliter l'organisation de l'événement.

QUESTIONS/RÉPONSES

>> *Jean-Claude Marie (AC Tassin)*

Au niveau de la Ligue Auvergne, la comptabilisation des licences a été faite depuis longtemps selon la méthode préconisée?

>> *Xavier Demay :*

Cette méthode existait quand je suis arrivée en tant que trésorier il y a 8 ans. Nous sommes donc restés avec cette méthode.

>> *Florence Bouchard (Miribel Côtière Athlétisme)*

Je vois que les stages apportent un bénéfice. Je souhaiterais savoir comment c'est possible et comment seront utilisés ces bénéfices ?

>> *Marcel Ferrari :*

Nous ne pouvons pas appeler cela un bénéfice, car lorsque nous constituons un budget prévisionnel, dans la réalisation nous essayons toujours de trouver des moyens de faire des économies. Cela passe par des conventions que nous passons avec les structures d'accueil par exemple où on négocie le tarif d'hébergement, le prix des repas, etc... Parfois le nombre

d'athlètes est moindre, par conséquent les dépenses également. Par conséquent ces "économies", ne peuvent pas être réaffectées ligne par ligne.

>> Xavier Demay : 191 000 € de participation et stages représentent 13% des recettes et 431 000 € de dépenses représentent 38% du budget en technique. Nous sommes donc bien en utilisation des subventions et des licences pour les athlètes.

>> Michel Claire : je pense utile de préciser que la Ligue d'Auvergne a acheté un écran géant pour le stadium pour 80 000 €, et en contrepartie, la nouvelle Ligue bénéficie de la gratuité des locaux et du stadium pendant 10 ans. C'est donc utile de le préciser.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DE LA LIGUE RHÔNE-ALPES

>> Eric Mas fait lecture du rapport du commissaire aux comptes Bertrand Genoux et indique que ce rapport est différent de celui qu'il a lui-même réalisé puisque la Ligue Auvergne n'existe plus.

Aux membres de l'Association, en exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association de la Ligue d'Athlétisme Rhône-Alpes tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

...

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Comité Directeur et dans les documents adressés aux membres de votre Association sur la situation financière et les comptes annuels.

APPROBATION DES COMPTES 2016 DE LA LIGUE D'ATHLETISME RHÔNE-ALPES

Marcel Ferrari met aux voix (à main levée) l'approbation des comptes de la Ligue Rhône-Alpes.

Contre : 0
Abstention : 1

Les comptes 2016 de la Ligue d'Athlétisme Rhône-Alpes sont adoptés avec 1 abstention (Athlé 43 : 110 voix)

PRÉSENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2017 DE LA LIGUE AUVERGNE RHÔNE- ALPES D'ATHLÉTISME

Xavier Demay, Trésorier Général

Affectation des résultats des deux Ligues.

➤➤ Comme vous le savez nous ne sommes pas des sociétés et n'avons donc pas le droit de

distribuer des bénéfices entre nous.

Nous n'avons pas le choix, nous nous devons donc d'approuver le résultat dans les autres réserves.

Pour rappel, nous devons donc affecter pour l'Auvergne un résultat de 2 764 € aux autres réserves et pour Rhône-Alpes nous devons affecter une perte de 169 662 € aussi aux autres réserves.

APPROBATION DE L'AFFECTATIONS DES RÉSULTATS DES LIGUES D'AUVERGNE ET RHÔNE-ALPES, AU PROFIT DE LA LIGUE AUVERGNE RHÔNE-ALPES D'ATHLÉTISME

Marcel Ferrari met aux voix (à main levée) l'affectation des résultats

Contre : 0

Abstention : 0

L'affectation des résultats des deux Ligues au profit de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme est adoptée à l'unanimité.

Présentation du budget prévisionnel 2017

➤➤ Marcel Ferrari indique que le budget prévisionnel n'a pas été simple à faire puisque nous ne savons pas quelles seront les subventions CNDS et celles de la Région dont la politique sportive semblent se tourner vers les clubs professionnels plutôt que vers les Ligues. Nous avons donc préféré proposer un budget prévisionnel avec une aide à la baisse en espérant que les missions qui nous sont dédiées seront financées.

Xavier Demay

L'élaboration de ce budget 2017 a débuté il y a à peu près 1 an, avec les membres du Comité de Pilotage (COFIL) de la fusion. Ensuite nous avons travaillé avec la nouvelle commission des finances ainsi qu'avec les CTS pour la partie technique.

Nous proposons donc un budget équilibré à 1 201 940 €. C'est moins que ce que Rhône-Alpes faisait toute seule en 2016, mais nous sommes partis sur des hypothèses basses au niveau des subventions, notamment par rapport à la Région, comme l'a expliqué le président.

Lecture et explication sont faites sur le budget présenté.

A préciser :

- Le compte 75 – Licences/participations/Formation/Refacturation, les recettes proposées s'élèvent à 851 840 €. Pour information, la Ligue encaisse environ 2 300 000 € pour les Licences, mutations, etc, puisque tous les clubs versent leurs parts à la Ligue et la Ligue renvoie à la FFA environ 1 644 000 €. Il reste donc en net pour la Ligue la somme de 851 840 €. Marcel Ferrari rappelle que l'argent n'est pas conservé sur les comptes de la Ligue, puisque nous reversons sa part à la FFA tous les 15 jours.

- Compte 77 - Etalement des subventions (20 000 €). Ce sont des subventions qui étaient acquises à Rhône-Alpes, surtout pour l'acquisition du siège.

- Du côté des Charges - Compte 64 – Masse salariale (316 092 €) : est incluse l'indemnisation des 3 membres principaux du Comité Directeur (Président, Secrétaire Général, Trésorier Général). Cette disposition

a été intégrée dans les statuts des Ligues. Cette indemnisation a été budgétée pour 800 € mensuels pour le Président et 500 € par mois pour les deux autres élus, mais elle n'a pas été mise en place, puisqu'elle doit être votée par le Comité Directeur.

- Une présentation de la comptabilité analytique est faite et Xavier Demay indique que cette dernière a été refondée entièrement.

QUESTIONS/RÉPONSES

>> *RC Vichy*

J'aimerais connaître l'organigramme du personnel de la Ligue afin de comprendre ce que représente la masse salariale. Par ailleurs, je souhaiterais connaître qui s'occupe de l'aspect commercial et du développement pour aller chercher des partenaires ?

>> *Xavier Demay*

Indique que l'organigramme figure sur le site de la Ligue. Il précise également que Jérôme Villon, le Directeur Général, est en charge de la partie marketing.

>> *Michel Lafont (Athlé 43)*

Quelles seront les membres du comité directeur qui auront une rémunération ?

>> *Marcel Ferrari*

Indique qu'il s'agit du Président, de la Secrétaire Générale et du Trésorier Général. Il précise également que cela fait plusieurs années qu'il en parle et qu'il faut maintenant entamer un processus. La direction d'une Ligue telle que la nôtre est énorme avec beaucoup de responsabilités et ne peut ne peut pas être gérée uniquement par des retraités. Par conséquent une rémunération peut déclencher des vocations notamment chez des gens plus jeunes, qui sont encore en activité. Cela peut venir en complément d'un salaire. Notre budget nous le permet, ça se fait de plus en plus dans beaucoup d'associations. Au niveau des Ligues, nous serons la première. Tous les élus de collectivités ont des indemnités,

donc pourquoi pas les structures associatives avec un vrai statut de Président de Ligues ?

>> *Jean-Louis Perrin (AFA Feyzin-Vénissieux)*

Cette rémunération est très règlementée.

>> *Xavier Demay*

Il y a deux modes de rémunération.

Soit les $\frac{3}{4}$ du smic et nous pouvons indemniser autant de personnes que nous souhaitons, soit cette indemnité est attribuée aux 3 personnes dont nous avons parlé mais dans ce cas, le budget global de la structure doit être supérieur au million.

Pour l'instant nous avons préféré rester sur la deuxième règle et on voit bien qu'avec 800 €, nous sommes en dessous des $\frac{3}{4}$ du smic.

>> *Vincent Guarneri (ACO Firminy)*

Juste pour exemple : moi qui suis encore actif, j'ai dû prendre sur mes jours de congés pour mener à bien les Championnats de France de cross, donc si on pouvait avoir des règles pour améliorer cela, ce serait bien.

>> *Xavier Demay*

La loi des finances de cette année a mis en place un congé bénévolat de 6 jours pour aider les associations. Certes il implique une baisse de salaire puisque ces congés ne sont pas rémunérés, mais il a été demandé aux accords d'entreprises de se mettre en place afin que ces jours soient rémunérés.

>> *Patrice Cadran (RC Vichy)*

Je voudrais rebondir sur ce que vous avez dit tout à l'heure par rapport à la FFA. Je souhaite qu'en tant que Président de la 2ème Ligue de France vous insistiez fortement auprès du Président de la Fédération pour qu'elle vienne en aide aux Ligues par rapport aux subventions. J'ai l'impression que les Ligues, les Comités mais aussi les Clubs sont oubliés, et qu'à Paris ils ne savent pas ce qui se passe dans les clubs. Je souhaite donc que vous insistiez fortement, afin que la FFA nous aide plus pour faire marcher l'athlétisme.

>> *Marcel Ferrari*

Je pense que c'est prévu comme cela. Nous verrons le résultat.

>> Alain Martres

Je suis là comme représentant de la FFA : dans les "hautes sphères" dont je fais un petit peu partie on sait bien ce que c'est que le travail au niveau local. Il ne faut pas croire que nous sommes tous dans des hôtels 5 étoiles.

Je confirme que j'ai mes repas à 16 € et que je ne suis pas remboursé plus lorsque je mange pour plus cher.

Il ne faut pas imaginer ce que la Fédération n'est pas, surtout avec le changement de Président. Le nouveau Président a conscience de tout cela. Il a longtemps été dirigeant de club, il a également été Président de Ligue, il sait donc ce que c'est. On connaît parfaitement la problématique des clubs, les difficultés de financement via les subventions.

Alors, est-ce le rôle de la Fédération de verser de l'argent aux clubs ? Je dis que non : la Fédération est là pour apporter des outils, des moyens informatiques et autres comme le Pass'Athlé par exemple. Il y a des tas d'aides qui sont possibles indirectement. Il y a eu avec certaines ligues des conventions d'objectifs. En Auvergne nous avons été partie prenante, cela nous a ramené 15 000€ en 2015 et 10 000 € en 2016.

Il y a eu des aides de la Fédération selon les axes de développements.

La Fédération est bien consciente du problème. Les 300 000 licenciés ont été dépassés aujourd'hui et forcément ce n'est pas évident. Je pense que ce n'est pas une solution de critiquer la fédération comme vous le faites, car ça ne fait pas avancer les choses. Il faut essayer de comprendre, nous avançons

doucement.

Quand on est président de club, je comprends que c'est facile de dire que dans les hautes sphères, les "hiérarques" là-haut ne comprennent rien. Ce n'est pas vrai, la Fédération est parfaitement à l'écoute et essaie de faire ce qu'elle peut.

>> Jean-Pierre Bagriot (CA Moirans)

J'ajoute que vous pouvez faire remonter vos demandes par un groupe de personnes qui s'appelle les délégués de clubs à l'Assemblée Générale de la Fédération. C'est-à-dire que si un sujet comme celui que l'on vient d'aborder, qui est le plus important à mon sens, il faut que les délégués agissent pour que la Fédération Française intervienne auprès du Ministère des Sports afin que l'Etat puisse prendre en charge ses "ouailles". Battons-nous collectivement, mais pas, comme le disait Alain Martres, en fustigeant la Fédération, ce n'est pas forcément la bonne voie.

>> Michel Morel (Coquelicot 42)

Je souhaitais savoir si vous aviez provisionnés le redressement URSSAF ?

Xavier Demay

Cela a été provisionné dans les comptes de la Ligue Rhône-Alpes 2016.

>> Gilles Dupont (CSBJ)

Concernant les indemnités aux Elus, le budget global doit représenter environ 30 000 € par an. Par adhérent cela fait 1 € par licencié, donc il faut relativiser aussi ce genre de débat. Il ne s'agit pas de toujours de demander de la "manne" du haut, il faut aussi réfléchir à ce que l'on peut apporter aux Comités, aux Ligues et à la FFA.

APPROBATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2017

Marcel Ferrari met aux voix (à main levée) l'affectation des résultats

Contre : 0

Abstention : 0

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

>> Marcel Ferrari

Merci de votre confiance et merci à tous ceux qui ont travaillé afin que cela soit mis en place. Nous comptons sur vous pour avancer encore plus vite que les autres années.

>> Gilles Dupont (CSBJ)

Félicitations pour avoir mis en place les virements dans le cadre des licences, c'est bien pratique.

Validation du choix du commissaire aux comptes pour le nouvel exercice.

Xavier Demay indique que lorsque l'on perçoit plus de 153 000 € de subventions, nous avons l'obligation d'élire un commissaire aux comptes.

La durée de son mandat est de 6 ans.

Suite au bureau du 6 mars 2017, nous avons fait un appel d'offre entre les deux cabinets de commissaires aux comptes des deux Ligues.

Les propositions ont été reçues et le bureau s'est prononcé à l'unanimité pour le cabinet Averno Conseil, représenté par M. Eric Mas, qui était donc le commissaire aux comptes de la Ligue d'Auvergne.

APPROBATION DU CHOIX DU CABINET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Marcel Ferrari met aux voix (à main levée) l'approbation du cabinet

Contre : 0

Abstention : 0

Le choix du Cabinet Averno Conseil est adopté à l'unanimité.

>> Eric Mas, Commissaire aux comptes, Averno Conseil

Je vous remercie et je souhaite me présenter pour ceux qui ne me connaissent pas. Je suis donc Commissaire aux comptes sur Clermont-Ferrand. Dans le cabinet, nous sommes deux associés et 6 collaborateurs.

J'ai quelques mandats dans le milieu sportif et dans plusieurs sports : je suis Commissaire aux comptes d'un club cycliste à côté de Clermont,

j'interviens également dans le CFA des métiers du sports de Clermont, je suis commissaire aux comptes du district du Puy-de-Dôme de football, d'un club de rugby et également de l'Association Sportive Montferrandaise (ASM).

Nous avons toujours travaillé en totale transparence avec l'ancienne équipe d'Auvergne et il n'y a donc pas de raison que cela change avec la nouvelle Ligue. Merci donc de cette nomination.



INTERVENTION DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Béatrice Pfaënder

>> Bonjour à tous. Je fais une petite entorse à l'ordre du jour, avec une courte intervention, ma première en tant que Secrétaire Générale de la Ligue.

Depuis quelques semaines, je prends connaissance de l'ampleur de cette tâche, que je connaissais déjà bien en Rhône-Alpes.

En préambule, je précise qu'à la Ligue, nous tenons à continuer, comme l'étaient mes prédécesseurs Jean-Pierre Bagriot et Brigitte Fadi, à être à votre service, vous les clubs.

Concernant le personnel qui vous a été présenté tout à l'heure, je vous informe qu'un trombinoscope est en cours de réalisation sur le nouveau site de la Ligue, ainsi que pour les élus et les présidents de commissions.

Le personnel est parfaitement au fait de ses missions et il est donc mis à votre disposition vous les clubs et à celle de vos athlètes, pour vous mettre dans de bonnes conditions règlementaires fédérales, dans le sens de la politique sportive et économiques de la Ligue. En cas de doute sur une réponse à donner, le personnel fait appel soit au Directeur Général ou à la Directrice Adjointe et toujours aux élus

référents et c'est en équipe que nous essayons de trouver des solutions.

Les 3 points principaux que je souhaite aborder aujourd'hui :

* Les maillots de clubs : la Présidente de la CSR, Danielle Corgier, a souhaité mettre en place un catalogue des maillots de clubs. Il a donc été demandé à tous les clubs de fournir des photos devant et dos, auprès d'Agnès Ledentu, qui est en charge du secrétariat des clubs. A ce jour nous avons 73 réponses sur 210 clubs. Donc merci de faire le nécessaire afin que ces photos soient envoyées rapidement.

* La nouvelle adresse de contact de la ligue sera opérationnelle dès lundi 20 mars 2017. Donc toutes vos demandes devront être adressées à contact@athletisme-aura.fr en lieu et place de athle.rhone.alpes@wanadoo.fr.

* En cas de changement dans vos bureaux ou comités directeurs, pensez bien à modifier vos structures fonctionnelles dans SI-FFA. En effet, c'est à partir de cet outil que nous extrayons les informations nécessaires pour vous contacter. Il faut donc que ce soit à jour. Des formations SI-FFA vous seront proposées par la Ligue au travers de vos Comités.

QUESTIONS/RÉPONSES

>> *Michel Morel (Coquelicot 42)*

Je voulais signaler qu'au niveau des textes fédéraux, seule la couleur du maillot est obligatoire.

>> *Béatrice Pfaënder*

C'est effectivement la couleur du maillot qui nous intéresse, mais également les inscriptions mentionnées dessus, car tous les officiels ne connaissent pas tous les clubs de la nouvelle Ligue. Ce catalogue sera mis en ligne et donné aux officiels sur le terrain.

>> *Louis Bellevegue (EA Car rodhia)*

Au sujet des adresses sur SI-FFA, ce serait bien que les courriers soient envoyés aux correspondants plutôt qu'à l'adresse du siège

du club, car parfois, il n'y a personne pour réceptionner le courrier.

>> Béatrice Pfaënder

L'adresse courriel du siège du club peut être l'adresse du correspondant. Cela peut éviter les désagréments de non distribution du courrier.

Avant de conclure.... Je voulais vous faire une présentation de l'état de la Halle Diagana cet hiver.

C'est un coup de colère que j'exprime en tant que Secrétaire Générale de Ligue et Présidente du Comité Départemental Rhône-Métropole de Lyon.

Je vais vous montrer une photo qui prouve que nous avons encore du travail à faire au niveau de l'éducation de nos athlètes sur le respect des équipements qui sont mis à notre disposition (photos présentées : Championnats Régionaux individuels et Match inter comités benjamins/minimes).

Vous comprendrez mieux pourquoi la Ligue est obligée de mettre en place des dispositifs pour résoudre ce genre de problèmes.

>> Marcel Ferrari

Je tenais à rebondir en disant que c'est difficile de recevoir un courrier du Directeur des Sports de la Ville de Lyon pour ce genre de chose, mais finalement, on se pose la question de savoir si nous n'allons pas tout droit vers le nettoyage de la Halle par une société de nettoyage. La Ville a essayé de surseoir à cela mais ce n'est pas possible de conserver cette situation dans cet état.

A vous les clubs de faire en sorte que les athlètes respectent les lieux dans lesquels ils concourent.

PRÉSENTATION DES GRANDES LIGNES DU PROJET DE LA LIGUE

Marcel Ferrari

>>> Nous avons préparé un projet pour cette nouvelle grande ligue pour les 8 prochaines années. C'est un engagement qui est important. Nous devons continuer sur notre dynamique

et en même temps nous devons prendre en compte le fait que le territoire est vaste et diversifié.

Celui-ci émane d'un groupe de travail qui a travaillé sur le développement futur de la Ligue. Dans ce groupe, étaient intégrés les dimensions techniques/sportives, la gestion administrative de la Ligue, les clubs et comités.

L'intérêt est d'avoir un objectif. Nous savons que sportivement nous sommes très forts. Nous espérons qu'en 2024, les JO se dérouleront à Paris. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous proposons un projet sur 8 années. L'autre raison, c'est qu'une politique de développement a besoin de temps.

Cette politique de développement est la vôtre et notre ambition est d'avoir une relation avec les clubs qui va encore évoluer pour leur permettre de progresser.

Nous avons une étape intermédiaire dans ce projet, puisque la Fédération est candidate à l'organisation des championnats d'Europe en 2020.

Ce projet est décliné sur 3 axes :

- La performance qui est notre cœur de métier, quel que soit le niveau de performance.
- Les structures, que nous souhaitons fédérer afin de contribuer à l'évolution de notre athlétisme régional.
- Le développement, qui sera axé entre autres sur la professionnalisation et le développement des compétences des différents acteurs de la Ligue afin d'avoir encore plus de rayonnement au niveau des territoires.

Chaque axe de travail, qui se développera en même temps, sera décomposé en projet et ces derniers seront décomposés en actions.

L'axe performance touche à l'activité athlétique que ce soit sur le stade ou hors stade. Nous devons la faire évoluer afin de développer des offres pour tous les niveaux. En effet, il y a une frange d'athlètes qui sont dans une démarche un peu moins performante et qui ne trouvent pas toujours leur place. Quelle va être notre solution pour fidéliser ces licenciés ?

Cette pratique de compétition doit être valorisée et nous devons essayer de mettre en place des animations spécifiques.

Nous devons également faire avancer plus encore le suivi des athlètes et les pôles. C'est une ambition et nous y mettons les moyens avec un apport financier de 400 000 € pour tout le suivi d'athlètes vers le haut niveau.

L'axe « fédérer », obligera la nouvelle Ligue avec des territoires différents, à avoir une approche plus large, tant sur le plan administratif qu'au niveau de la relation. L'effort sera porté sur le développement d'une stratégie de communication, une équipe administrative mieux organisée afin que tout le monde travaille dans le même sens.

Ce qui a fait notre réputation, c'est le développement des pratiques qui permet une cohésion, mais surtout l'importance d'avoir des ressources de pratiques qui peuvent s'adapter à n'importe quel territoire. La Ligue a des offres d'animations qui peuvent s'adapter dans tous les secteurs, sans forcément avoir d'installations sportives spécifiques, mais avec du matériel adapté, afin que l'ensemble du territoire se sente soutenu pour pratiquer l'athlétisme à tous les niveaux.

5 étapes constituent l'élaboration et la mise en application de ce projet.

Cette assemblée générale constitue le départ de la mise en application du plan de développement. En juin 2017, le projet sera envoyé à tous les clubs et mis en ligne. Dans le courant du dernier trimestre 2017, une tournée des clubs sera mise en place au cours de laquelle le plan de développement sera présenté et 2018 sera une première étape d'évaluation.

QUESTIONS/RÉPONSES

>> *Club non nommé*

Il y a 43 clubs qui ne sont pas présents aujourd'hui. Je trouve normal que les clubs soient représentés, mais c'est compliqué de n'avoir

qu'un seul pouvoir.... Qu'est-ce qui va être fait pour ces clubs absents aujourd'hui ?

Est-ce qu'il n'y aurait pas possibilité de trouver des solutions pour alléger cette situation, notamment en augmentant par exemple le nombre de pouvoirs à accepter ?

>> Marcel Ferrari

Nous avons fait la demande de modification auprès de la FFA. C'était moins restrictif avant. Aujourd'hui nous ne pouvons pas avoir le pouvoir d'un autre club, si nous ne sommes pas nous même représentants du club. Je trouve cela dommage, surtout lorsque nous avons de grands territoires.

>> Jean-Marc Revol (CSBJ)

Beaucoup de clubs qui ne sont pas représentés sont des clubs "hors stade". L'un de nos objectifs est d'augmenter le nombre de licenciés. Que peut-on faire pour lutter contre le fait que beaucoup de coureurs vont dans de simples associations ou vont courir pour des magasins ou des marques. Si nous souhaitons augmenter le nombre de licenciés dans ce secteur, il faut agir.

>> Marcel Ferrari

Auparavant, certains de ces clubs n'avaient que 5 licenciés officiels, mais une certaine d'adhérents non licenciés à la FFA. Nous avons fait quelques démarches auprès de ces clubs et certains ont licencié un maximum d'adhérents. Certains ont évolué en créant des écoles d'athlétisme et d'autres n'ont pas voulu jouer le jeu.

Mais il me semble qu'aujourd'hui, le frein principal est lié à l'augmentation rapide et trop importante du montant des parts licences. Cela a donné à certains des arguments pour ne pas licencier. J'avais tiré la sonnette d'alarme en son temps. Certains clubs ont aussi arrêté de licencier les jeunes.

Les clubs étant des associations loi 1901, nous ne pouvons rien leur imposer. Aujourd'hui certains comités ont joué le jeu en diminuant leur part, mais finalement ça va à l'encontre de ce que l'on disait tout à l'heure sur le développement de l'athlétisme.

Cette augmentation du tarif des licences a un impact très important.

Pour exemple, la Ligue, qui avait tiré la sonnette d'alarme, a perdu les 1 800 licences loisirs de Michelin (Oxygène).

Pour rappel, ces licences ont fait suite à des actions portées à l'époque par la Ligue Rhône-Alpes.

Nous avons trouvé le compromis pour qu'ils se licencient, mais cette année, ils ont dit stop. C'est très dommage.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

16h30

Retrouvez en annexes :

- * Les médaillés 2016
- * Le bilan 2016 de la Ligue Auvergne d'Athlétisme
- * Le Bilan 2016 de la Ligue d'Athlétisme Rhône-Alpes
- * Le Budget prévisionnel 2017